

La feuille de Bernin

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> N° SPÉCIAL : 3^{ème} année
de mandat

> CONSEILS MUNICIPAUX

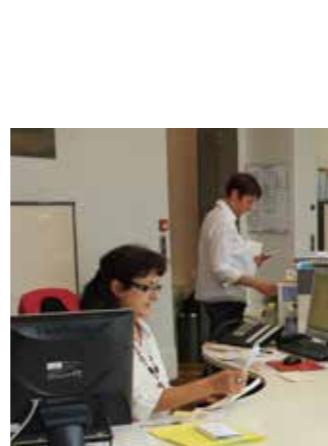
Juin 2016

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal du 8 juin a approuvé le Plan local d'urbanisme. La délibération est exécutoire depuis le 17 juin 2016.



4



9



14



Septembre 2016

Projet implantation tabac

Afin de favoriser l'installation d'un débit de tabac, les élus ont approuvé la signature d'un compromis pour l'acquisition du local professionnel qui accueille actuellement la pizzeria le long de la RD 1090, au prix de 93 500€.

Novembre 2016

Une nouvelle voie à Bernin

La voie entre le chemin de la Côte et le CUBE n'était pas nommée. Les élus ont approuvé à l'unanimité le nom « Passage de la côte ».

Convention d'hébergement des relais hertzien entre la commune de Bernin et le Département de l'Isère

La commune a été sollicitée afin d'implanter, provisoirement, les « Équipements de radio télécommunication » wifi du Département sur le site de la Veyrie. Les élus ont approuvé la signature d'une convention avec celui-ci. Une mesure d'exposition aux champs électromagnétiques sera réalisée post-installation.

Janvier 2017

Adhésion au système d'interopérabilité radiocommunication entre la Gendarmerie nationale et la police pluri-municipale

Bernin rejoint les 14 communes du territoire adhérentes au dispositif qui facilite les procédures de radio communication entre la Gendarmerie nationale et les polices municipales. Il s'agit d'améliorer les actions d'intervention sur le territoire notamment par un échange permanent entre la gendarmerie et nos agents et par une rapidité de transmission des informations opérationnelles.

Participation à l'édition 2017 du concours national des Villes et Villages Etoilés

La commune a été labellisée 2 étoiles par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) lors de l'édition 2013. Le conseil municipal a approuvé la participation de la commune au concours 2017 afin de conserver sa labellisation.

Février 2017

Transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à l'intercommunalité

Lors de la séance du 8 février 2017, le conseil municipal a refusé, à l'unanimité, le transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à l'intercommunalité.



Prochain conseil municipal :
Mercredi 12 Juillet 2017 à 20h15 en mairie



Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort
au 04 76 92 07 47

CARNET



NAISSANCE

2016

Gaspard AMORY

Lilian AUFFRET

Théa CURTATONE

Paco DUVILLARD-CHARVAIX

Romy GATINEAU

Léonie LAUNER RAVETON

Raphaël LEBRE

Alessia MAZZILLI

Alicia MONTEIRO

Milan NOVOVITCH

Alix PERRAUD

Loëven RIEN

Alice ROMANAZ

Alexiane SCARAVETTI ABISSET

Romy SCHNEUWLY

Louis SCHWERDEL

2017

Hugo BRUN

Thibaut DELORME

Marceau FINOT

Benjamin MARTIN

Romane NECTOUX

Zoé PETELAZ

Matias ROUSSEAU

Margaux VAN MEELEN

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 17 JUIN 2017

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Cécile Rocca
RÉDACTEUR EN CHEF :
Cécile Rocca
COMITÉ DE RÉDACTION :
Cécile Rocca, Christophe Duret,
Anne-Françoise Besson
Lewis Davies, Sophie Couderc
Aurélia Delort
PHOTOS :
Mairie de Bernin, Fotolia, J.M. Sarracani
ASSOCIATION PATRIMOINE ET AVENIR
en Grésivaudan, Valérie Gaillard
RÉDACTION :
Mairie de Bernin
CONCEPTION :
Imprimerie IGS
CRÉATION GRAPHIQUE :
happydesign
IMPRESSION :
Imprimerie IGS

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Chères Berninoises, chers Berninois,

Déjà une année écoulée, et comme chaque printemps, vous trouverez dans la feuille les réalisations que nous avons pu mener à terme entre avril 2016 et avril 2017.

Notre pays a été marqué par des élections présidentielles hors normes et en juin nous allons élire notre assemblée, organe décideur de la politique menée pour le pays. Bernin s'est prononcée très largement en faveur de notre président, monsieur Macron, au premier comme au second tour, l'aspiration a été forte, d'élire un homme détaché des partis politiques qui promet de veiller à l'unité nationale et de redresser l'économie du pays. C'est un pari qu'il est logique de faire en 2017. Espérons que le président et la majorité parlementaire sauront remettre en selle notre pays et, avec, la construction européenne malmenée par des sursauts nationalistes répétés et des contestations sur sa gouvernance. Espérons que ce nouveau gouvernement saura redonner à notre pays une position forte, redonner aux jeunes générations la confiance et la conviction qu'ici, ils peuvent construire leur vie. Espérons que les populations oubliées trouveront le chemin de la sérénité, auquel elles aspirent à juste titre.

A Bernin, la stabilité demeure, l'équipe municipale continue son bonhomme de chemin, aucune crise à l'horizon. Une conseillère nous a quittés pour raisons personnelles et professionnelles, un autre prend sa place comme la loi électorale le prévoit, aucun siège n'est vacant. Du sang neuf pour servir l'intérêt du village. Une majorité soudée et des conseillers tous très motivés à quelque équipe qu'ils appartiennent, voilà la chance qu'à Bernin, en plus d'un budget, à ce jour, confortable. Cette conjoncture sereine permet d'investir dans des équipements de qualité et des cheminements adaptés, de proposer des services et des animations pour tous, de mener des projets fondateurs pour le village.

Je tiens à souligner ici l'engagement sans faille du personnel de la mairie, extrêmement motivé pour suivre les élus dans leurs aspirations et leurs projets. Ils nous apportent leur expertise, ils sont des compagnons précieux et nous comptons sur eux.

Cette année marque le milieu de notre mandat, des mois sereins où les appétits sont encore en dormance, une période favorable pour servir le village plutôt que les ambitions personnelles, nous en profitons pleinement.

Soyez, chères Berninoises, chers Berninois, assurés de notre dévouement.

Rencontres et Vivre ensemble : retour en images sur les festivités

> Les rendez-vous annuels sont toujours des moments de partage et de découverte, détente, bonne humeur et présence des élus sur le terrain pour être au plus près des Berninois.



3 septembre 2016

Accueil
des nouveaux
arrivants



Forum des associations

3 septembre 2016



14 décembre 2016

Fête des lampions



16 octobre 2016

Traditionnelle
fête de la
châtaigne et
du vin blanc



6 janvier 2017

Inauguration de la nouvelle salle des fêtes lors
de la cérémonie des voeux aux administrés



14 juillet 2016

Feu d'artifice



21 juin 2016

Fête de la musique





> Animations à la bibliothèque

Les bibliothécaires comme les bénévoles ont à cœur de faire vivre notre bibliothèque touchant un large public.

DU 20 septembre au 14 octobre 2016, plus de **200 marionnettes** venues du monde entier, prêtées par la plasticienne Sylvie Planche ont été exposées à la bibliothèque. Le 3 octobre, ont été conviés enfants et adultes à un atelier de création de marionnettes à partir d'objets de récupération détournés.

Coût : 500 €

Pour célébrer « **La semaine du goût** », Bruno Lamy de l'Association Cric Crac Croque a proposé deux séances de contes qui ont enchanté petits et grands (60 personnes) le samedi 15 octobre.

Coût : 200 €

Dans le cadre de « **Giboulivres** », l'auteur pour la jeunesse Hubert Ben Kemoun a rencontré 2 classes de l'école des Dauphins le 7 avril 2017.

Coût : 280 €

Pour fêter « Le prix de la bande dessinée » organisé par le comité de Bassin de Crolles, la bibliothèque a accueilli Duc Santy Hoang, graphiste de jeux vidéo et de mangas, qui a animé le 12 avril 2 séances **d'initiation à l'illustration manga** ouvertes aux adultes et aux enfants en présence de 40 personnes.

Coût : 410 €

Dans le cadre du festival des « **Arts du Récit** », la bibliothèque a accueilli Néfissa Benouniche, conteuse Kabyle, le jeudi 16 mai en mairie. Plus de 70 personnes ont été conquises par cette conteuse extraordinaire.

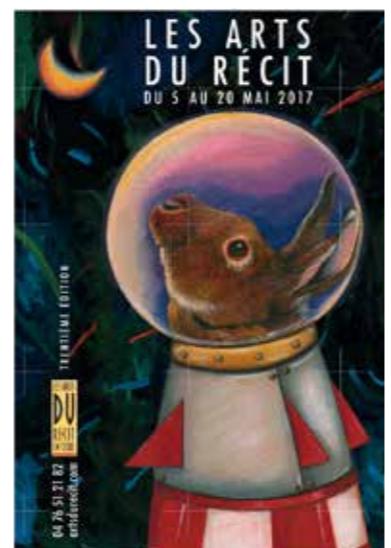
Coût : 644 €

Le 7 décembre, Florence Lefebvre, anthropologue, en partenariat avec « L'Action de promotion du milieu voyageur » a animé une conférence « **A la découverte des gens du voyage** » en présence de 45 personnes.

Coût : 300 €

Le jour de « **La fête des lampions** », le 14 décembre, **les conteurs** de l'association Cric Crac Croque au grand complet sont venus nous conter des histoires de Noël (85 personnes).

Coût : 180 €



> Culture : concert et expositions

Depuis 3 ans, les élus ont souhaité diversifier l'offre culturelle et ainsi attirer un public toujours plus large. La commission culture a ainsi programmé plusieurs manifestations :

Un concert à l'église de Bernin

Grâce à un partenariat avec la Maison Paroissiale, un concert de **chants corses** s'est déroulé à l'église, le 28 avril 2017. C'est la Compagnie **Barbara Furtuna** qui s'est produite pour faire entendre des chants religieux et des tubes du folklore corse. La commune se félicite d'avoir trouvé l'église pleine lorsque le quatuor a pris place.

Coût : env. 1 500 €



Des expositions en mairie

Durant cette 3^{ème} année de mandat, la commune a accueilli au total **5 expositions** de 4 artistes différents et des enfants de l'association Jamais Trop d'Art. Parmi eux, Dominique Venitucci, plasticienne de Saint-Nazaire-les-Eymes, avec son exposition intitulée « *Incertitudes colorées* » (photo 3) et Florence Tortel, peintre de l'association Jamais Trop d'Art, avec son exposition intitulée « *Reflets abstraits* » (photo 4).



3



2



4



Une exposition au château de La Veyrie (photos 1 et 2)

Les élus ont redonné vie au château de La Veyrie pour la 2^{ème} année consécutive en accueillant une exposition, en partenariat avec la communauté de communes du Grésivaudan, intitulée « **Danse à La Veyrie** » en 2016. Au total, ce sont 1300 visiteurs qui ont pu découvrir photos, vidéos, costumes et encres autour des chorégraphes **Gallotta et Veyrunes**.

Coût : 11 280 € (dont 4 000 € d'aide du Grésivaudan)

Le RAM : relais d'assistantes maternelles

Le RAM intercommunal bénéficie à Bernin d'un **local dédié aux temps collectifs** et d'un bureau pour l'animatrice. Les assistant maternels apprécient ce lieu qu'ils peuvent modifier au gré des envies et des réflexions menées sur le **bien-être des enfants**. Les services techniques répondent aux demandes pour que cet endroit évolue comme souhaité.

Dans un contexte fragile pour le métier d'assistant maternel, ce lieu est un repère qui leur permettent de réfléchir aux actions à mener pour valoriser leur travail. Prochainement, il est envisagé une **nouvelle porte ouverte** pour que les (nouveaux/futurs) parents puissent découvrir l'environnement où (évoluent /évolueront) leurs enfants.



> Enfance jeunesse

L'équipe d'animateurs est motivée pour toujours se renouveler et proposer aux familles des activités de qualité en relation étroite avec les associations locales et en ayant le souci de rationaliser les dépenses.

- Mode d'inscriptions sur internet : amélioration de la procédure d'inscriptions annuelles dans la poursuite d'un objectif de simplification et de dématérialisation presque complète des documents nécessaires.
- Séjour d'été 2016 : organisation d'un séjour de 8 jours à Autrans avec 34 enfants de 7 à 12 ans et 4 animateurs du service enfance jeunesse et vie scolaire.
- Activités après la classe : maintien des temps d'activités périscolaires (TAP) organisés, TAP libres et TAP maternelle avec des contenus spécifiques reposant sur le savoir-faire local des animateurs et ATSEM du service enfance jeunesse et vie scolaire, des partenaires associatifs (BBCG, Hand-ball Crolles, Cie Air d'Ailleurs, Jamais Trop d'Art, Tennis club Bernin, Sports Nordiques en Grésivaudan), des intervenants spécialisés (Hélène Trichon pour la musique).

Nouveautés de la rentrée 2016 :

- Le club de rugby du SIZOV propose une initiation dans le cadre des TAP.
- L'offre « PERI bibliothèque et sport » du lundi, mardi, jeudi est complétée, d'une activité « PERI cuisine » le vendredi qui rencontre un fort succès et à laquelle participe l'association « Papotes et popotes ».
- Les TAP se font l'écho d'évènements locaux avec la fabrication de la mascotte de la fête de la châtaigne et du vin blanc (Berni) et de Monsieur Carnaval en partenariat avec l'Association de Parents d'Elèves.

Pour les plus jeunes en TAP maternelle : un programme par période de vacances à vacances avec des activités manuelles, sportives, culturelles (Dora Cie Air d'Ailleurs), de la cuisine et des sorties extérieures. Le tout dans le respect du rythme des enfants !

Le budget de fonctionnement de ce secteur s'élève à 145 000 € à l'année, en grande partie compensé par les recettes issues de l'état (pour les TAP) et des familles.



> L'école numérique

Ce projet est mené depuis deux ans, il se concrétise davantage au cours de l'année écoulée.

L'installation de **2 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (VPI)** permet à l'école maternelle d'être totalement équipée. Pour parfaire à l'utilisation de ce produit, des accessoires tels que Webcams, microphones complètent l'équipement.

Parole des enseignantes de maternelles : « Interactivité pour les élèves. Développe l'esprit coopératif et la critique des élèves qui se corrigent entre eux car ils peuvent voir en direct les procédures de l'élève qui est au tableau. Les enfants sont ravis de travailler sur cet outil. »

En élémentaire, **un troisième VPI en CM2** et un Visualiseur viennent compléter les achats précédents.

Parole des enseignants d'élémentaire : « Le VPI est un outil qui, mis au service de la pédagogie dont l'enseignant doit rester maître, la facilite, la dynamise et augmente les possibles. »

Développer davantage l'école numérique est un **souhait fort** de l'équipe en harmonie avec l'**arrivée du haut débit fin 2018**. Les investissements se poursuivront lors des trois prochaines années.

> Jeunesse

Si l'action en direction des plus jeunes (les 8-12 ans) porte ses fruits, la politique en direction des adolescents (les 13-17 ans) est plus délicate à mettre en œuvre et ne rencontre pas toujours son public.

- Poursuite de la politique d'**insertion sociale et professionnelle des jeunes** : accueil dans le service enfance jeunesse et vie scolaire de plusieurs stagiaires et/ou jeunes en recherche d'emploi.
- Emploi : renouvellement pour 3 ans du **Contrat Emploi d'Avenir** et recrutement d'une jeune fille en voie de professionnalisation, accueil d'un **personnel handicapé** dans l'équipe restauration en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi et lien **renforcé** avec la mission locale du Grésivaudan.
- **Ciné J** : à partir de la rentrée 2016, une nouvelle action « CINE J » a été proposée aux jeunes de 11 à 17 ans les vendredis soir selon la programmation de l'Espace Aragon. 4 séances ont été programmées dont malheureusement 2 ont été annulées par manque d'inscrits.
- Permanences hebdomadaires au **collège de Saint-Ismier** : chaque semaine, Guillaume Breda, l'animateur référent jeunes, est présent au collège le midi dans le cadre du foyer pour **garder le lien** voire bâtrir des projets avec les collégiens.
- **Séjours jeunes intercommunaux** : dans un double objectif de mélange du public et de mutualisation, une entente politique entre 6 communes du territoire sud Grésivaudan s'est créée sur les modalités d'organisation des séjours jeunes. Bernin a participé au mini séjour en Ardèche en juillet 2016 et a porté le séjour hiver 2017 aux Saisies en partenariat avec Crolles.



> Ressources humaines

La politique de formation, sécurisation des parcours se poursuit, l'investissement dans un personnel motivé est crucial, tout en maîtrisant les coûts.

Insertion et diversité

- Signature de 2 contrats uniques d'insertion / emplois aidés
- Fin d'un emploi d'avenir en février 2017 et recrutement d'un nouvel agent pour 3 ans au service enfance jeunesse
- Poursuite du partenariat avec la communauté de communes du Grésivaudan pour bénéficier de la mise à disposition d'heures d'insertion (Solid'Action et Arece)
- Renouvellement des jobs d'été
- Accueil de stagiaires sur plusieurs services

Lutte contre l'emploi précaire

- 4 titularisations en 2016 à la suite de mises au stage en 2015
- 2 nouvelles mises au stage à la suite de réussite aux concours à la crèche et au service technique

Prévention

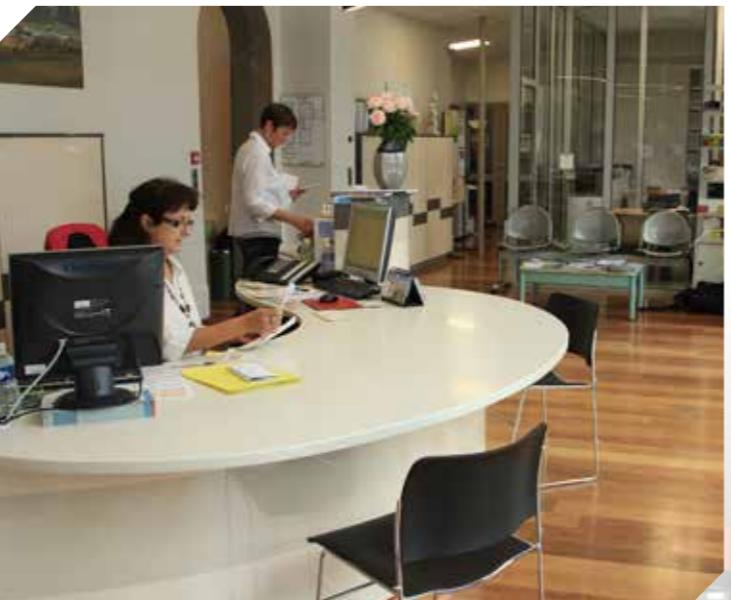
- Nomination d'une nouvelle assistante de prévention dont les objectifs prioritaires sont la prévention au quotidien et la mise à jour du document unique (analyse des risques au travail)
- Lancement du CHSCT (Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) : instance paritaire regroupant 4 représentants de l'employeur (élus) et 4 représentants du personnel

Reconnaissance du travail par le biais de la rémunération

- Evolution du régime indemnitaire pour un coût de 10 000 € : les 3 catégories les moins rémunérées ont été augmentées
- Extension des astreintes du personnel technique, initialement réservées au déneigement, à l'organisation des principales manifestations (fête de la châtaigne et du vin blanc, 14 juillet...)

Relation avec le personnel communal

- Tenue du repas des vœux à la salle des fêtes



> Citoyenneté

Cérémonie de citoyenneté

Mercredi 29 mars dernier, c'est dans la salle du conseil municipal que Cécile ROCCA a organisé, en tant que premier magistrat, la cérémonie de la citoyenneté. Cette cérémonie avait pour objet la **remise de leur carte électorale** à tous les jeunes berninois ayant **atteint l'âge de 18 ans** entre le 1^{er} mars 2016 et le 22 avril 2017 (date de l'élection Présidentielle), inscrits pour la première fois sur les listes électorales.

Pour marquer la solennité de cette manifestation, plusieurs membres du conseil municipal et de la commission électorale ont tenu à être présents.

Avant de remettre leur carte électorale ainsi que « **le livret du citoyen** » (récapitulant les principaux droits et devoirs civiques), à cette vingtaine de jeunes (50 étaient concernés mais tous n'étaient pas disponibles), Madame le maire a rappelé quelques fondamentaux comme la citoyenneté, les principales dates historiques relatives au droit de vote et les symboles de la République. Elle a également encouragé ces jeunes à **s'investir** dans leur commune et à user de leur droit dès cette année où 4 dimanches mobilisent les élus.

La soirée s'est achevée dans une ambiance détendue autour d'une collation fort appréciée de tous.

Cérémonies commémoratives

La commune a le privilège de célébrer chaque année en compagnie des deux associations d'anciens combattants (FNACA et UNC), les commémorations du 19 mars (accords d'Evian), du 5 décembre, du 8 mai et du 11 novembre. Ce sont des moments **riches en émotion** qui nous ramènent à l'histoire de notre pays et à ce titre l'équipe municipale remercie tous les membres de la FNACA et de l'UNC pour ces **moments de partage avec les berninois**. La présence de la chorale, pour une Marseillaise à plusieurs voix, comme la présence des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, sont autant de marques d'un moment important pour **se souvenir** et aller de l'avant.



Commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale

Afin de commémorer le **centenaire de la Première Guerre Mondiale** et de rendre hommage à leur grand-père, Marie-Odile Coutaz et Marie-Thérèse Avenir, ont collecté les cartes postales et les poèmes d'Aimé Carrageat, brancardier pendant la guerre, afin de les exposer à la bibliothèque durant tout le mois de novembre. Le vernissage a eu lieu le 4 novembre, précédé d'une séance émouvante de lecture d'extraits choisis de sa correspondance en présence de 70 personnes. Du 15 au 25 novembre, l'exposition « Ils nous ont écrit », correspondance des hommes du 140^{ème} Régiment d'Infanterie Alpine, à destination de la jeunesse est venue enrichir ce témoignage.





Les réunions publiques :

La démarche participative reste un moment important pour les élus, donnant aux citoyens la possibilité de **s'exprimer**, d'apporter des contributions, ces éléments étant ensuite pris en compte dans la finalisation des projets.

Ainsi 4 sujets ont mobilisé les Berninois cette année :

- Présentation du projet du **parc de la maison Michel** en octobre 2016
- Présentation du **programme immobilier des Maréchales** en février 2017 avec le promoteur Cogedim
- Exposé du **budget communal** en mars 2017 (présentation avant le vote définitif)
- Présentation de l'**avant-projet d'aménagement visant à lutter contre les crues du torrent de Crapponoz** en mars 2017



> Les élus vont à la rencontre du monde économique et des citoyens

Les artisans et entreprises de la zone économique en décembre 2016 :

C'est autour d'un apéritif que les élus ont pu **échanger** avec une dizaine de gérants d'entreprises ayant répondu présents à l'invitation le 1er décembre 2016 à la Veyrie. Cette rencontre a permis de faire connaître la commune, sa démographie, ses enjeux à nos entreprises et artisans, ainsi d'évoquer le transfert de la compétence économie à la communauté de communes du Grésivaudan au 1^{er} janvier 2017. Nos interlocuteurs ont fait ressortir des **points à améliorer dans la zone**, en particulier, la dangerosité liée à la vitesse sur le chemin des Fontaines, le manque de signalétique et d'éclairage par endroit, le manque de stationnements dans le centre de village ainsi que l'absence de tabac-journaux dans le village.

Cette rencontre fut fort appréciée et l'équipe municipale projette de renouveler cet événement à nouveau en 2018. Ces remarques ont été prises en compte par les élus.



Les commerçants en juin 2016 :

Comme chaque année, la commune a convié les commerçants de Bernin à un déjeuner en juin 2016 afin d'échanger sur **leurs préoccupations** concernant en particulier le commerce de proximité, comme dans beaucoup de petits bourgs. A cette occasion, le maire a rappelé les **perspectives du projet cœur de village**. Certains commerçants ont fait des retours positifs quant aux actions menées par l'équipe municipale : retour escompté d'un tabac presse, places de parking à durée limitée, participation des commerçants à la « Fête de la châtaigne et du vin blanc » à laquelle ils comptent participer à nouveau en 2017.

> Les séniors

Portage de repas : le choix du circuit court

Le portage de repas concerne les personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile et qui, pour une période ou sur la durée, ont besoin qu'on les décharge de la confection des repas.



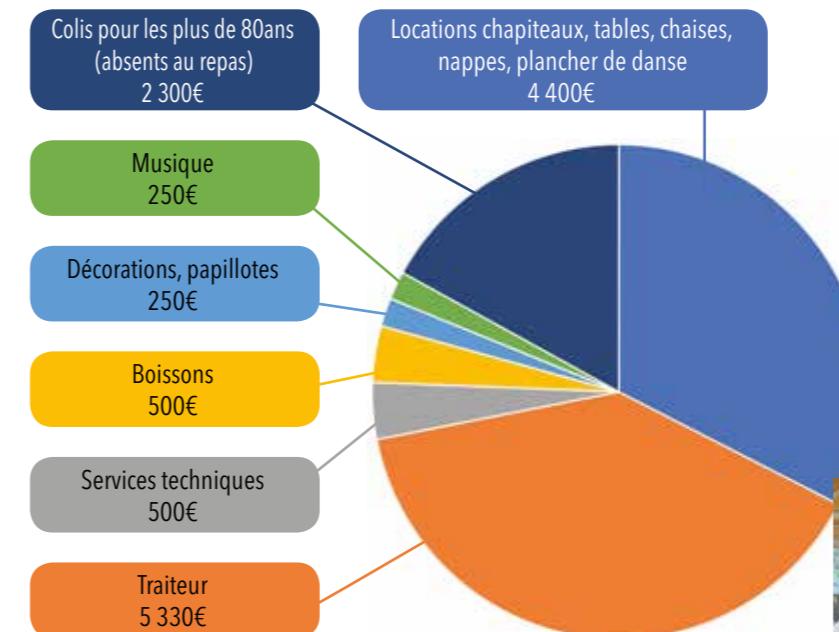
Depuis le 1er septembre 2016, les repas réalisés pour le service de portage à domicile sont **confectionnés quotidiennement à Bernin**, par le cuisinier de la cuisine du Multi-accueil (La Ribambelle).

Avec ce changement, le CCAS a souhaité améliorer la **qualité des repas** qui sont proposés en faisant le choix du **circuit court**, privilégiant ainsi les produits frais et locaux.

Rien ne change dans les modalités, il est toujours possible de bénéficier de repas sans sel ou adaptés pour les personnes diabétiques.

Ces repas sont livrés par une employée communale **au domicile de chaque personne âgée qui en fait la demande** auprès du CCAS.

Cadeau et repas de fin d'année pour nos aînés



> Finances

La situation de la commune est saine grâce à une gestion attentive et rigoureuse.

Concernant la dette communale, il n'y a pas de nouvel emprunt et l'Ouverture Crédit Long Terme (OCLT) n'a pas été utilisée. Malgré la baisse des dotations, et de ce fait une réduction des recettes, la fiscalité n'a pas augmenté.

Les taux des taxes directes locales ont été maintenus :

Taxe habitation : 7.67%
Taxe foncier bâti : 18.00%
Taxe foncier non bâti : 49.98%

Le contentieux devant le Tribunal de Grande Instance pour le dossier lié à l'emprunt toxique se poursuit. 2016 a été la 1^{re} année d'application du taux variable (à risque) sans impact pour l'instant.

Au total, ce sont 2.3 M€ de nouveaux investissements et 1.6 M€ de reports, avec 648 000 € de subventions accordées pour les aménagements suivants :

- réaménagement de la salle des fêtes (coût : env. 930 000 €)
- réfection des façades de la Mairie (coût : 120 000 €)
- aménagement des voiries de Craponoz (phase1) et la Rousse (coût 190 000 €)

Il est à noter cette année également la clôture du budget du Parc technologique et ainsi du transfert du solde (environ 90 000 €) sur le budget principal de la commune. La dernière parcelle d'une surface de 4 700 m² a été vendue.

Eau

Investissement : environ 220 000 € de travaux réalisés.

- Remplacement canalisation de lotissements : 160 000 € (Eygana - Les Fontaines - Les Trois pics et l'impasse du Teura)
- Travaux d'adduction des réservoirs de Craponoz : 40 000 €
- Rajout de poteaux incendie : 15 000 €
- Station Phytosanitaire : pose Cuve : 6 000 €

La VEYRIE

Ce budget gère le site de la Veyrie, la partie louée au restaurateur ainsi que la partie annexe où sont organisées des expositions et manifestations culturelles.

Coût : 0€ en 2016 (10 000 € budgétés mais non alloués)



Centre communal d'action sociale (CCAS)

Maintien des actions sociales avec le soutien du budget ville, principalement sur les projets liés aux personnes âgées (portage, ateliers mémoire...) et à la famille (aides aux activités, aux classes vertes, secours...).



> Déplacements et voiries

Nos voiries

Le programme de rénovation des voiries a été élaboré après une hiérarchisation selon **plusieurs critères** (voie structurante ou pas, ancienneté et état du revêtement, état de l'éclairage public, besoin d'aménagement, besoin de plus de sécurité, etc.) et en lien avec la politique déplacements.

Le chemin de Craponoz, voirie structurante avec un revêtement en mauvais état et qui était sous équipée, a fait l'objet d'une rénovation (tranche 1 sur 250 m). Cette rénovation a permis :

- la **sécurisation** des cheminements doux avec la création d'une voie piétons/cycles
- une sécurisation avec des aménagements propres à réduire la vitesse des véhicules
- un éclairage de qualité **plus responsable**
- un **embellissement** avec enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- une meilleure gestion des eaux pluviales
- l'aménagement de places de parking



Le chemin de la Rousse, d'une longueur de 230 m, a quant à lui bénéficié lors de sa rénovation de la création d'une voie piétons/cycles, et d'un aménagement de l'intersection avec le chemin de la Caillatte pour une **meilleure sécurité de déplacements**. L'éclairage public a fait aussi l'objet d'une modernisation apportant **qualité et économie de consommation**, et la gestion des eaux pluviales a été fortement améliorée.



Une voie verte

A la satisfaction générale les travaux de la voie verte ont démarré cette année.

Pourquoi une voie verte ?

En raison d'un espace relativement réduit pour les voiries nous ne pouvons créer à Bernin des voies piétonnes et cyclistes distinctes, toutes nos pistes cyclables ont vocation à être partagées avec les piétons.

L'article R110-2 du code de la route indique :

La piste cyclable : chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues.

La voie verte : route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

Une politique déplacements qui se soucie du patrimoine

En matière de déplacements, la commune a sollicité plusieurs fois l'association Patrimoine et Avenir en Grésivaudan (PAG). Lorsque l'on travaille sur l'aménagement d'un territoire aussi petit que Bernin, il est important d'en connaître le **patrimoine**. Un aménagement est réussi quand il est accepté par le plus grand nombre et, quand il arrive à s'intégrer dans le paysage urbanistique existant, c'est encore mieux.

La commune remercie l'association PAG qui par ses différentes actions, ses promenades urbaines, ses conférences, cherchent à nous sensibiliser sur la nécessité de préserver ce qui peut l'être encore.

> Développement durable

Notre éclairage public

La **modernisation** de l'éclairage public se poursuit au rythme d'une programmation associée aux projets de voiries, à la rénovation de bâtiments mais aussi par des projets autonomes. De nombreux chantiers ont permis d'augmenter la part d'éclairage « **raisonné** » de notre parc :

- Cheminement piétons passage du Presbytère (entre mairie et salle des fêtes)
- Parking de la salle des fêtes
- Parc des Droits de l'Homme
- Passage piétons des Catières vers chemin de la Rousse
- Parking du groupe scolaire et accès TAP
- Chemin de Craponoz tranche 1
- Chemin de la Rousse
- Chemin de Château Nardent
- Abords et cheminement piétons des tennis couverts



Désormais, plus de 35% des points lumineux sont à **technologie LED**, ce qui permet des **économies d'énergie** de l'ordre de 30 à 40% et de **réduire** les coûts de maintenance. Les cheminements piétons ainsi que les parkings bénéficient d'une commande par détection de mouvement qui permet d'associer besoin de sécurité et économie.

L'efficacité énergétique des bâtiments

L'éclairage des **salles de classes** a été rénové totalement en 2016 avec :

- Une étude d'éclairage, une augmentation et une modification de positionnement des **nouvelles sources d'éclairage** (pavés à LED) pour 5 classes élémentaires.
- Le nettoyage des vasques et le remplacement de la totalité des tubes fluorescents par des tubes **plus performants** pour l'ensemble des autres classes. Cette rénovation a permis de retrouver une **qualité d'éclairage en cohérence avec les exigences de la réglementation** pour les établissements d'enseignement, telles que le niveau minimum et l'uniformité d'éclairage, l'éblouissement et la température de couleur. D'autre part, ce projet apporte également sa contribution à la réduction des consommations d'énergie.
- L'automatisme et la régulation du système de chauffage et climatisation de la mairie mis en service fin 2015 a permis une économie sur la facture d'énergie de **plus de 19% en 2016**.
- La rénovation de la salle des fêtes a été une opportunité pour apporter une **isolation performante et un éclairage moderne et de qualité**.

Journée développement durable : « Le traitement des déchets verts »

Le 23 avril 2016, au parc de la maison Michel, les membres de la commission extra-municipale « développement durable » ont organisé une **après-midi de sensibilisation sur la limitation et le traitement des déchets verts**.

Cette demi-journée a permis d'apprendre à composer une haie variée, de découvrir la pratique du compostage et lombricompostage mais également **d'échanger** autour des cultures favorisant une production minime de déchets verts. Diverses techniques de jardinage faciles et écologiques étaient exposées facilitant le recyclage sur place des déchets verts ou encore en limitant la production : paillage, tonte en technique mulching, broyage, plantation alternative de prairies fleuries ...

> Déneigement

La commune a dû faire face à un **épisode neigeux** du 10 au 16 janvier 2017. Un surcoût a donc été constaté, bien naturellement.

Quelques chiffres :

Coût des heures effectuées par les services municipaux : 1 815 € TTC (150 dont 22 heures le weekend du 14/15 janvier 2017).

Coût de l'**entreprise extérieure** pour l'année : 1 995 euros TTC

Consommation totale de **sel** : environ 50 tonnes

La commune a fait, comme chaque année, un **bilan** avec toute l'équipe technique de cette épisode neigeux afin d'en tirer les conclusions et d'améliorer le **plan de viabilité hivernale** de la commune.



> Revitalisation du village

Le projet cœur de village suit son chemin

Cette année a vu se résoudre les difficultés de maîtrise de l'assiette foncière du projet, plus simplement dit, toute la surface nécessaire au projet est maintenant disponible. En parallèle, la commune a fait l'**acquisition d'une maison ancienne** en bord de route départementale afin de faciliter les **aménagements de voirie**. Des aides financières ont été sollicitées, notamment auprès de la Région. Les aspects routiers ont été vus avec le Département pour une **application en 2019**. Enfin, un promoteur a été choisi pour porter le projet et la commune a approuvé le 5 avril 2017 la **vente** de plusieurs terrains à ce dernier nécessaires à l'opération pour un montant de 211 753 euros. Il s'agit de construire des logements en accession, des logements sociaux, un bâtiment destiné aux personnes âgées, des parkings, des espaces commerciaux et un pôle médical.

Le tabac-journaux : un processus long

Cette année a vu également la signature du **bail commercial** entre la mairie et le nouveau débitant de tabac, en lieu et place de l'ancienne pizzeria. Les services proposés par le nouveau buraliste sont à la mesure de l'énergie qu'il déploie pour mener à bien ce projet qui nous concerne tous, car ce genre de commerce est vital pour un village.

La salle des fêtes réaménagée

La cérémonie des vœux a été l'occasion d'**inaugurer** la salle des fêtes qui a fait peau neuve durant 6 mois. La réalisation est, d'après les échos reçus, à la hauteur du montant investi (environ 930 000 euros).



> Ventes et échange de tènements

En plus de la vente des tènements à l'opérateur du projet cœur village (voir ci-dessus), la commune a acté la **vente** de 2 parcelles le 8 février 2017 à la COGEDIM pour un montant de 160 000 euros en vue de réaliser un **programme immobilier au lieudit Les Maréchales**.

La commune a également approuvé le 14 décembre 2016 l'**échange de tènements avec soule** avec un propriétaire mitoyen de parcelles communales où se situe notamment la **maison ancienne dite Charavin**. Ce propriétaire a acquis au total une surface de 880 m² (dont la maison ancienne) et la commune a acquis une surface d'environ 530 m² issue du redécoupage parcellaire. La soule versée par le propriétaire est de 160 000 euros.

> Le PLU enfin achevé et opérationnel

3 ans de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après trois années de réflexions et de concertations, le **PLU** a été adopté en conseil municipal **le 8 juin 2016**. Au-delà du cadre institutionnel, c'est une évolution en profondeur des habitudes et des comportements.

Outil réglementaire qui définit et encadre l'usage des sols sur l'ensemble du territoire, le PLU organise le cadre de vie et exprime le projet de la commune **pour les années à venir** à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), en compatibilité avec les autres documents de planification à plus grande échelle. Réfléchir à l'urbanisme traduit la volonté de planifier le village de demain dans les limites des pouvoirs d'une collectivité territoriale.

La transcription de cette politique apparaît dans le PLU dont la grande fonction traduit **l'équilibre entre un habitat évolutif, la préservation de l'environnement et du cadre de vie, la possibilité d'accueillir des activités professionnelles et la sauvegarde du patrimoine**.

Mais ces 3 dernières années qui ont permis d'aboutir à ce résultat ne doivent pas masquer le fait que la transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLU a débuté le 8 février 2002 et a recommencé lors du précédent mandat avec plusieurs cabinets de consultants, puis avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG). Un premier PLU a été approuvé le 24 janvier 2008, puis remis en cause par le préfet le 3 avril 2008, et après modification, arrêté de nouveau le 17 juin 2013 mais non adopté lors de la séance du 20 février 2014, la dernière séance avant les élections municipales de 2014.

Ensuite, les élus ont poursuivi dès juin 2014 avec le souci de reprendre toutes les données utilisables déjà collectées, d'ajouter les modifications liées à la loi, insérer le travail des commissions extra-municipales et les réflexions des élus, ainsi qu'un nuancier. Ce document aura, in fine, couté environ **260 000 €**.



Portée du PLU

Concernant le suivi des surfaces libres, conformément au code de l'urbanisme (article L123-12-1), un **bilan de la satisfaction** des besoins en logements sera fait régulièrement permettant à la commune d'ajuster le PLU si nécessaire. Le PLU traduit une vision et un projet urbain pour Bernin **sur 10 à 15 ans**, touchant tous les domaines : logements, transports, environnement, développement économique, aménagement des espaces publics... néanmoins cette vision n'est pas figée et il est possible de faire **évoluer régulièrement** le PLU.



> Bilan de l'interco



Renforcement des coopérations intercommunales entre le Grésivaudan, le Pays Voironnais et Grenoble Alpes Métropole.

Fusion de 2 communes :

La communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG), qui regroupait 47 communes à l'origine, n'en compte plus que 46 car 2 communes ont « **fusionné** », profitant des dispositions et avantages qu'offrait la loi. Les communes de Saint-Pierre d'Allevard et de Morêtel-de-Mailles ont ainsi donné naissance à la **commune de Crêt-en-Belledonne**. Même si cela peut sembler anecdotique, cette fusion montre que l'intercommunalité et les idées nouvelles montent en puissance de par les différentes obligations qu'offrent les lois et par la volonté des élus communautaires.

Transfert de compétences et communautarisations : tous ces domaines deviennent intercommunaux

- Transfert de la compétence liée à la **promotion du tourisme** dont la création d'un office de tourisme
- Communautarisation de la station de montagne du **Collet d'Allevard**
- Communautarisation de l'espace ludique du **Col de Marcieu** (espace de loisirs quatre saisons)
- Communautarisation de la station de montagne des **Sept-Laux**
- Communautarisation des **zones d'activités économiques communales**.



Evaluation des politiques communautaires, étude menée sur 4 axes :

La pertinence, l'efficience, les lacunes de nos politiques et la conformité de nos interventions vis-à-vis des textes réglementaires.

Les ZIS (zones d'intérêt stratégique) :

Dans le cadre de la mise en œuvre du **plan de prévention des risques d'inondation** et suite aux travaux du SYMBHI, l'Etat donne la possibilité de définir des **ZIS** (zones d'intérêt stratégique) sous certaines conditions. La CCPG va porter à connaissance de l'Etat le diagnostic réalisé et demander le classement de 72.31 hectares en ZIS.

Étude réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Isère :

Après plusieurs réunions avec des agriculteurs, des élus, des particuliers par bassin, en tenant compte de la pente, de l'altitude, de la taille, la Chambre d'agriculture a identifié les parcelles qui potentiellement pourraient revenir à l'agriculture, sous certaines conditions, et s'il y a un réel besoin.

Tri des emballages et mise en place d'une redevance spéciale :

Tous les emballages plastiques se trient pour faciliter **le geste de tri** au quotidien pour les recyclables. C'est une évolution de taille dans l'amélioration du recyclage des emballages en plastique.

Mise en place d'une **redevance spéciale** pour que les professionnels et les structures administratives non assujettis à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) soient facturés en fonction du service rendu.

Mais aussi quelques difficultés :

Des points plus difficiles à mettre en place ou qui font débat comme par exemple le **schéma de mutualisation**, d'où il ressort que rares sont les communes qui veulent tout mutualiser (une seule), mais rares aussi les communes qui ne veulent rien mutualiser (une seule). Entre ces deux postures, l'outil qui semble le plus pertinent est la convention de prestation de services. En effet, la nécessité des communes de développer des compétences et services, tout en restant vigilantes à la gestion des ressources, a fait que la taille critique a été atteinte et rares sont les services qui pourraient effectuer des tâches pour d'autres communes. Il existe aussi de la mutualisation à une échelle plus petite, comme par exemple pour la Police municipale entre les 5 communes du **SIZOV**.

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h
(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires)

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grési'mômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire : 04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez retirer vos recommandés et colis et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages (colis).

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 3915 (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

Le 11 juin : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey)

Le 18 juin : Pharmacie Djian (St-Ismier)

Le 25 juin : Pharmacie Luu Duc (Crolles)

Le 2 juillet : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

Le 9 juillet : Pharmacie Belle Etoile (Crolles)

Le 14 juillet : Pharmacie de Bernin

Le 16 juillet : Pharmacie de Brignoud

Le 23 juillet : Pharmacie des Charmettes (Domène)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

JOURNAUX MUNICIPAUX



> POMPIERS : 18

> SAMU : 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> ErDF : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> ErDF : 0 820 333 338 - Dépannage

> GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> Véolia eau : 09 69 32 34 58

> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48

(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle «je trie») de 4 h à 11 h.

DÉCHETTERIES

- Crolles (rue des Frères Montgolfier) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

AMIANTE

À déposer à la déchetterie de Crolles les samedis 9 septembre et 2 décembre 2017 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchetterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école. Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
Fermeture du 3 juin au 24 septembre pour cause de travaux. (période réduite pour les terrains de Squash et Jorkyball du 10 juin au 17 septembre). www.le-gresivaudan.fr

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7 et 24h/24 : 04 76 61 39 34 (VEOLIA)

Renseignements réseaux : 04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliothèque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30